

## TABLE RONDE SUR L'ARBITRAGE MANDELIEU LE 24/04/2010

A 10 heures Monsieur Olivier SETRUK, président de la séance de travail ouvre la réunion par le tour de table des présents :

Madame : Linda ROYO Présidente CRA Languedoc-Roussillon,

Messieurs : Jean Paul ALORO Président de la LNV, Serge DELOUTRE Membre de la cellule de gestion FFVB, Olivier SETRUK Président CCA, Richard MAZEAU Président CRA de Côte d'Azur, Guy WACK Président CRA d'Auvergne et Claude BARTHES Président de l'ANAVB.

Après Olivier donne une explication entre les différences de paiement des arbitres officiants en LNV et FFVB. La LNV verse régulièrement sa participation à la FFVB qui peut rembourser plus vite.

La parole est alors donné à Monsieur S Deloutre afin qu'il puisse nous expliquer la situation. Il a été clairement précisé que toutes les commissions fonctionnaient normalement et que seul le bureau avait présenté sa démission. Le Président par intérim étant la personne la plus âgée et la plus sage fonctionne avec 5 membres qui composent la cellule de gestion.

L'autorité du corps arbitral est sous la responsabilité unique du Président de CCA mais l'ANAVB peut avoir un rôle à jouer.

Il reste 2 saisons pour sauver le Volley-ball pour cela tout le monde a décidé de travailler dans le même sens.

Monsieur Jean Paul Aloro regrette tous les échanges de mails diffusés concernant la tenue de cette réunion.

Il précise que pour les arbitres officiant en LNV il y a eu successivement sur les saisons :

2007 – 2008 5% augmentation sur le barème km arbitre,

2008 – 2009 5% augmentation sur le barème km arbitre,

2009 – 2010 3% augmentation sur le barème km arbitre.

Il a commencé des négociations avec le groupe LOUVRE pour obtenir des réductions pouvant aller jusqu'à 30% pour tout titulaire d'une licence.

Il fait de même avec le groupe CITER pour des locations de voitures.

Monsieur s Deloutre nous explique qu'il a dénoncé le contrat des arbitres avec ERREA afin que les tenues d'arbitres puissent être 20% moins chères.

Monsieur Boisseau a négocié avec le groupe GENERALI afin que tout accident ou incident puissent être remboursé à hauteur d'une assurance tous risques. *(Si vous êtes assurés aux tiers l'assurance Générali prendra à sa charge le complément afin d'obtenir l'équivalent d'une assurance tous risques).*

Olivier Setruk nous explique qu'à partir de la saison prochaine un nouveau logiciel de gestion des rencontres et arbitres sera mis en place avec une traçabilité totale. Tous les arbitres grâce à un mot de passe personnel y auront accès et pourront suivre leurs remboursements par exemple ainsi que leurs désignations, il en sera de même pour les Présidents de CRA.

Lors des modifications de rencontres il a été demandé que les Présidents de CRA soient informés et pas seulement les arbitres concernés.

Concernant la création d'un compte à partir des sommes versées par les clubs lors des engagements des équipes en nationale nous avons reçu un avis favorable mais il est impossible à mettre en place tant qu'il n'y a pas un fond de roulement suffisant dans la trésorerie. Cela devrait pouvoir se mettre en place d'ici 2 ans ....

Il a été précisé que les Présidents de CRA devraient être attentifs et vigilants lors des désignations à venir. Il faudra éviter des désignations d'arbitres répétitives trop lointaines.

Linda Royo fait part d'une étude réalisée par Madame Deloutre concernant les frais autoroutiers sur 2 poules de nationale 2 féminines.

Poule 2FC la part d'autoroute représente 20% de la part du remboursement coût estimé Michelin,

Poule 2FA la part d'autoroute représente 0% de la part du remboursement coût estimé Michelin.

Quels moyens peuvent être mis en place afin que les arbitres du sud de la France soient moins pénalisés ? Peut on prévoir une régularisation en fin de saison sur présentation des justificatifs (tickets, facture de télépéage).

Le problème de la publication anonyme des sanctions dans la revue fédérale a été évoqué et cela devrait revenir car la commission de discipline a eu quelques problèmes cette saison.

Concernant les remboursements de frais d'arbitrage voir le tableau ci-dessous :

Saisons	Nombre de virements FFVB	Fréquence	Nombre de virements LNV	Fréquence
2001 - 2002	5	2 mois	Gestion LNV	Gestion LNV
2002 - 2003	4	3 mois		
2003 - 2004	4	3 mois		
2004 - 2005	4	3 mois		
2005 - 2006	5	2 mois		
2006 - 2007	5	2 mois		
2007 - 2008	4	3 mois		
2008 - 2009	7	6 semaines	7	6 semaines
2009 - 2010	3 à ce jour	15 jours de retard 21 jours de retard 40 jours de retard	3 à ce jour	15 jours de retard 21 jours de retard 30 jours de retard
2009 - 2010	3 à ce jour	19 novembre 2009 30 décembre 2009 5 et 7 mars 2010	3 à ce jour	19 novembre 2009 30 décembre 2009 24 février 2010

La séance est levée vers 16 heures 30.

L'ANAVB tient à remercier Madame Anny Courtade présidente du RC Cannes pour son invitation à la finale entre son équipe et l'ASPTT Mulhouse ainsi que l'invitation à la collation d'après match.